

Les députés soutiennent la place des femmes en sciences et à l'université

La commission des droits de la femme a adopté un rapport le 14 juillet soulignant la nécessité de permettre aux femmes de surmonter les barrières invisibles qui entravent leurs carrières dans les domaines scientifiques et technologiques. Si la proportion de femmes chercheurs et d'étudiantes augmente, les femmes demeurent sous-représentées dans les disciplines et les carrières scientifiques. Le rapport d'Elissavet Vozemberg (PPE, Grèce) propose des initiatives pour briser ce « plafond de verre ».

Selon une [étude de la Commission européenne](#) datant de 2012, les femmes ne représentent que 33 % des chercheurs en Europe, 20 % des professeurs d'université et 15,5 % des chefs d'établissement dans l'enseignement supérieur.

La députée démocrate-chrétienne grecque et rapporteur **Elissavet Vozemberg** a déclaré que le texte adopté « se concentre sur des actions positives supplémentaires afin de défier la barrière plafond de verre, en soulignant l'importance d'assurer une équité totale dans les processus de recrutement, d'éliminer les stéréotypes ou les préjugés concernant le genre féminin et de s'attaquer à la sous-représentation des femmes dans les carrières scientifiques, technologiques, mathématiques et d'ingénieur ».

[Cliquez ici pour accéder à toutes les actualités du Parlement européen](#)

Contenu du rapport

Le rapport d'Elissavet Vozemberg appelle à envisager la création de plans d'égalité entre les femmes et les hommes qui seraient la condition d'un accès aux financements publics pour la recherche, les sciences et le monde universitaire.

Il demande également la mise en œuvre de campagnes visant à encourager les filles et les femmes à se lancer dans des carrières académiques et de recherche dans tous les domaines scientifiques, et plus particulièrement dans l'ingénierie et la technologie.

Enfin, il souhaite renforcer la mise en place de réseaux entre les femmes scientifiques à l'échelle nationale, régionale et européenne, et concevoir des programmes afin d'encourager

activement les femmes à poursuivre leur carrière après un congé maternité ou parental.

Ce rapport a été adopté le 14 juillet par 30 voix pour et 1 voix contre.

En savoir plus

[Parcours législatif](#)

[Page de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres](#)

[Page d'Elissavet Vozemberg \(PPE, Grèce\)](#)

[Document du service de recherche du Parlement européen : la place des femmes dans les sciences et la recherche \(en anglais\)](#)

[Document du service de recherche du Parlement européen : genre et scolarité dans l'Union européenne \(en anglais\)](#)

